

## **REACTUALISATION AFGSU niveaux 1 et 2** **(ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE)**

<b>PUBLIC VISE</b>	Professionnels de santé ou non exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou d'un cabinet libéral, en possession d'une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 ou de niveau 2, de moins de 4 ans
<b>DUREE</b>	7 heures sur 1 journée  <i>(Pour des raisons pédagogiques, nous préconisons une journée de réactualisation pour les niveaux 1, bien que la réglementation ne prévoit qu'une demi-journée.)</i>
<b>RESUME</b>	<p>Créée par l'arrêté du 3 mars 2006, la formation aux Gestes et Soins d'Urgence sensibilise les professionnels de santé - quel que soit leur mode d'exercice, libéral ou salarié – à l'identification d'une urgence médicale potentielle et vitale, aux gestes et soins de première urgence ainsi qu'à la gestion des crises sanitaires.</p> <p>La circulaire du 31 décembre 2007 recommande que tous les salariés des établissements sanitaires et médico-sociaux soient en possession de cette attestation.</p> <p>Depuis 2010, la démarche de certification des établissements de santé en fait un critère de qualité, confirmé dans la version 4-2014.</p> <p><b>La formation AFGSU s'impose donc aujourd'hui dans le secteur sanitaire et médico-social, comme la formation de référence dans la prise en charge des détresses vitales y compris dans les situations sanitaires exceptionnelles.</b></p>
<b>RECOMMANDATIONS</b>	Réactualisation à prévoir dans les <b>4 ans</b> (7 heures)
<b>OBJECTIF</b>	Il s'agira : <ul style="list-style-type: none"><li>• d'effectuer un retour d'expériences</li><li>• de mobiliser et d'actualiser les connaissances des participants relatives à la prise en charge de l'arrêt cardiaque, aux urgences collectives, aux risques NRBC</li></ul>

**CENTRE REGIONAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON**

9 Rue Gaston Planté - Quartier La Valsière - 34790 GRABELS

Tél : 04 67 04 00 00 / Fax : 04 67 52 27 01 / Mail : [crfp.languedoc-roussillon@croix-rouge.fr](mailto:crfp.languedoc-roussillon@croix-rouge.fr)

N° SIRET : 775 672 272 29 487 / N° de déclaration d'activité : 91750003230 / Code APE : 8559A / N° ODPC : 1627

1

**CONTENU et  
METHODES  
PEDAGOGIQUES**

**Ouverture de la session**

- Accueil des participants, tour de table de présentation
- Recueil des besoins et des attentes exprimés par les participants
- Quiz d'évaluation des connaissances
- Présentation du programme (objectifs, déroulement, modalités, ...)

**Apports cognitifs (conforme à l'arrêté du 30 décembre 2014) sur la base d'exposés interactifs**

Après un retour d'expérience et une remobilisation des connaissances du groupe, il s'agira d'actualiser les connaissances relatives à la prise en charge de l'arrêt cardiaque, aux urgences collectives, aux risques NRBC et de compléter ces connaissances au regard du référentiel de l'AFGSU de niveau 1 ou de niveau 2

**Analyse des pratiques – pratiques réflexives sur situations simulées d'urgences potentielles, vitales et des situations de risques collectifs**

Mises en situations à partir de scénarii d'urgence contextualisés :

- Briefing : Présentation du matériel disponible et d'un scénario
- Déroulement du scénario : Essai / erreur + Evaluation
- Débriefing : Réflexion collective à propos du scénario / Analyse de pratiques

Objectifs : Adopter une conduite adaptée au cours d'une mise en situation d'urgence vitale et s'entraîner à la réalisation de chaque geste technique

**Définition d'axes d'amélioration**

Suite à l'évaluation des techniques de prise en charge mobilisées lors des mises en situation, des axes d'amélioration de pratiques seront envisagés pour chaque participant

**Clôture de la session**

- Quiz d'évaluation de connaissances et mesure des écarts de résultats
- Bilan de formation

**SUPPORT**

Un support pédagogique reprenant les éléments clés de la formation sera remis à chaque participant

**INTERVENANT(S)**

Formateur aux Gestes et Soins d'Urgence

**VALIDATION**

Attestation de formation aux Gestes et Soins d'Urgence délivrée par le CESU, sous réserve de présence à l'intégralité de la formation et d'évaluation favorable  
Durée de validité : 4 ans